

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le Port, 04/03/2021

Information sur les mesures de prévention contre la Covid au TCO

Un site internet a fait état dans un article diffusé ce matin de la soi-disant volonté de « camoufler » des cas de Covid au TCO.

En aucun cas la collectivité ne veut « camoufler » quoique ce soit.

Deux agents ont en effet été déclarés positifs suite à une contamination dans la sphère personnelle. Dès qu'elle en a été informée, respectivement les 2 mars et 3 mars, toutes les dispositions prévues par les autorités sanitaires ont été mises en place avec la plus grande rigueur : les services sanitaires ont été informés ; les personnes contact identifiées et isolées ; les bureaux désinfectés par une entreprise spécialisée...

Dès hier, les directeurs ont été informés. Par ailleurs, il convient de souligner que les mesures de protection sont constamment adaptées en fonction de l'évolution de la situation sanitaire sur la base des informations transmises par les services de l'Etat. Depuis plusieurs mois, des mesures de prévention et de protection sont en vigueur au TCO : contrôle des entrées pour assurer une traçabilité ; port obligatoire du masque ; gel hydro-alcoolique ; respect des distanciations et des jauges. Une cellule de veille assurée quotidiennement par les ressources humaines permet une réactivité immédiate.

Un plan de renforcement des mesures de protection préventive est d'ailleurs en cours de déploiement, en complément de ce qui est déjà appliqué avec notamment l'installation de parois en plexis dans les bureaux partagés...

Toutes les dispositions nécessaires pour protéger le personnel de la Covid sont prises, ce qui a permis jusqu'à présent d'éviter toute contamination au travail.